



PRÉFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Direction départementale
des territoires et de la mer
des Pyrénées-Atlantiques

Service Gestion Police de
l'Eau

Guichet Unique

Monsieur le Président
Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau
et de leurs affluents
Communauté de Communes du Piémont
Oloronais
12 Place du Jaca
64400 OLORON-SAINTE-MARIE

Dossier suivi par :
Serge Ripoll

Mél : serge.ripoll@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Tél. : 05 59 80 87 22
Fax : 05 59 01 63 94

Objet : Dossier de déclaration d'intérêt général nécessitant une déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 et L. 211-7 du code de l'environnement : **Travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau pour la campagne 2020 - DIG Warsmann**
Accusé de réception au guichet unique de l'eau.

Réf. : 64-2020-00051
SC - LET200346 

Pau, le 4 mars 2020

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration d'intérêt général nécessitant une déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau pour la campagne 2020
DIG Warsmann

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

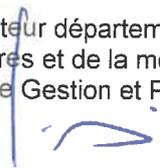
- date de réception du dossier au guichet unique : 21 février 2020
- numéro d'enregistrement au guichet unique : 64-2020-00051

Votre dossier a été transmis à l'unité Travaux et Milieux Aquatiques du service Gestion et Police de l'Eau qui est chargée de l'instruction de ce dossier.

Je vous rappelle en outre qu'il vous est interdit de débiter les travaux avant la fin de la procédure de déclaration d'intérêt général avec déclaration. Le non-respect de cette disposition entraînerait le rejet de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
La cheffe du service Gestion et Police de l'Eau,


Juliette Friedling

Copie : Service Instructeur

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier.

Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques
Service Gestion Police de l'Eau
Cité Administrative Boulevard Tourasse CS57577 64032 Pau Cedex